

MAIRIE DE LAVIGNEY

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à vingt-heures, le Conseil Municipal de la commune de Lavigney, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Brigitte DELHIER, Maire.

PRÉSENTS : Mmes Brigitte DELHIER, Alice GARNY.

Mrs Cédric DELAITRE (arrivé à 20H30), Jérémie DELHIER, Luc DUPRIEZ, Jacques MOREY, Mickael MUNIER Sébastien VITTE.

ABSENT EXCUSÉ : Mr Florian BLEUSE.

PROCURATION : Mr Florian BLEUSE donne procuration à Mr Jérémie DELHIER.

Mme Alice GARNY a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire appelle les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le Procès-Verbal de la séance du 02 Juin 2023.

Celui-ci est approuvé à la majorité. La séance débute à 20 H 00

Mme le Maire demande un inversement de l'ordre du jour, afin de parler des travaux de voirie et d'assainissement sans la présence de Mr Cédric DELAITRE, celui-ci arrivant à 20h30.

ORDRE DU JOUR :

- Travaux de voirie,
- Création d'un réseau d'assainissement rue Mougenot
- Décision Modificative n° 1, échéance prêt budget eau,
- Décision Modificative n° 2, budget eau, agence de l'eau,

- Questions diverses

Objet : Travaux de voirie

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL DELAITRE TP concernant des travaux de voirie aux Rue du Petit Pont, rue du Chanois, route de Cornot.

Le devis s'élève pour :

- la rue du Petit Pont à 5 540.00 € HT
- la rue du Chanois à 3 470.000 € HT
- la route de Cornot à 3 560.00 € HT
- installation de chantier de 300.00 €

Le devis final s'élève à 12 870.00 € HT soit 15 444.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'attendre un second devis.

Objet : Création d'un réseau assainissement rue Mougenot

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL DELAITRE TP concernant des travaux de création d'un réseau d'assainissement au n°1 rue Mougenot.

Le devis s'élevé à 2 2550.00 € HT soit 2 706.00 € TTC

Après en avoir délibéré la Conseil Municipal,

DECIDE d'attendre un second devis.

Objet : Décision Modificative n° 1 échéance de prêt budget eau

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une échéance du prêt sur le budget Eau n'est pas passée au niveau comptable dans le mois de décembre, la trésorerie demande de régulariser cet oubli.

Mme le Maire propose ;

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à section investis.		748.96 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		748.96 €
D 1641 : Emprunts en euros		748.96 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		748.96 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		192.46 €
TOTAL D 66 : Charges financières		192.46 €
R 021 : Virement section exploitation		748.96 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		748.96 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE cette modification,

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette décision modificative

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Décision Modificative n° 2 budgets eau

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'élaboration du budget Eau un montant de 2 000.00 € a été budgétisé au compte 701249 « Red agence eau-redevance pollution domestique »

L'Agence de l'Eau a adressé la facture pour 2022 d'un montant de 2094.00 €, il est donc nécessaire de palier à cette différence.

Mme le Maire propose ;

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6063 : Fourn. d'entretien et de petit..	94.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	94.00 €	
D 701249 : Rev agence eau - redev pollu dom		94.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		94.00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE cette modification,

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette décision modificative.

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Questions diverses :

Concernant l'analyse de circulation faite dans le village début juin, Mme le Maire prendra contact début septembre avec la DDT afin d'étudier toutes les solutions possibles afin de réduire la vitesse, plateaux

Une table de Ping-pong en béton sera installée sur l'aire de jeux en remplacement de celle existante bien abimée ainsi que deux buts de foot pour le terrain derrière la Mairie.

Mme le Maire va reprendre contact avec Mathilda pour la décoration du transformateur.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance.